RÉPUBLIQUE FRANÇAISE — Liberté - Egalité - Fraternité



Hubert PERNIN
Docteur Vétérinaire
Maire de Bâgé-le-Châtel
Conseiller Général
du Canton de Bâgé-le-Châtel

DÉPARTEMENT DE L'AIN

Circonscription de BOURG-EN-BRESSE

Elections Législatives du 23 Novembre 1958

CENTRE NATIONAL
des
INDÉPENDANTS et PAYSANS d'Action Sociale

Electrices et Electeurs,

J'ai l'honneur de présenter ma candidature au titre du « Centre National des Indépendants et Paysans ». Conformément à l'actuelle loi électorale je le fais en compagnie de mon camarade Benjamin CURT, cultivateur à Bourg : homme de cœur et de grandes qualités, unanimement apprécié dans les milieux agricoles et dans cette ville de BOURG où il réside.

Je me présente à vos suffrages pour les simples raisons énumérées ci-après :

Les Indépendants et Paysans sont les seuls parmi les différents mouvements politiques représentatifs des électeurs du département, a avoir constamment condamné le tripartisme, et à ne s'être à aucun moment, contrairement aux candidats communistes, socialistes et émerpistes, opposés au retour au pouvoir du Général De GAULLE qui a pu s'effectuer dans la légalité à la suite de la courageuse démarche de leur Président National : Antoine PINAY.

Je constate, d'autre part, que le sursaut national enregistré en Mai dernier a trouvé son origine dans l'affirmation de la pérénité de la présence française en Afrique proclamée par Antoine PINAY à l'Assemblée Nationale dès le 20 Juin 1952 et, d'autre part, que, dans ses grandes lignes, notamment en ce qui a trait à l'accroissement du rôle de l'exécutif et au renforcement de la stabilité gouvernementale, la constitution approuvée à une immense majorité par le peuple Français le 28 Septembre, répond aux objectifs que les Indépendants et Paysans se sont constamment fixés depuis de longues années.

Par ailleurs les Indépendants et Paysans ont toujours été et continueront d'être

POUR :

— **Une République Nouvelle et un Gouvernement moderne ;**

— **La liberté dans tous les domaines et notamment celui de l'enseignement ;**

— **L'autorité, condition essentielle dans un régime républicain et démocratique pour conduire un Pays en pleine évolution vers ses destins de grande Nation ;**

— **L'efficacité en matière d'expansion économique et de progrès social ;**

— **La stabilité des prix ;**

— Le maintien du pouvoir d'achat de tous, salariés et agriculteurs, par ***l'application loyale de l'échelle mobile des salaires compensée par les conventions collectives et la mise en vigueur intégrale des dispositions de la loi LABORDE, garantissant les prix agricoles.***

— La défense de l'épargne, du patrimoine et de l'entreprise ;

— La simplification de la fiscalité ;

— Un libéralisme dynamique ;

— Une politique réaliste en matière de construction de logements s'inscrivant dans le cadre de la défense de la famille et des droits familiaux ;

— Une harmonisation des retraites vieillesse et la simplification des différents régimes en présence ;

— Une Europe ouverte à tous et libérale ;

— La défense de la civilisation chrétienne.

CONTRE :

— *Le régime d'assemblée ;*

— *L'étatisme bureaucratique ;*

— *Le collectivisme sous toutes ses formes ;*

— *La récession économique et le chômage ;*

— *Le gaspillage des ressources publiques ;*

— *La socialisation de la médecine et des autres professions libérales.*

Electrices, Electeurs de la circonscription de Bourg, vous accomplirez le 23 Novembre un acte grave. Votre choix sera décisif pour l'avenir de notre pays et des institutions que 80 % des Français ont approuvées. Je vous assure de mon ardent désir d'œuvrer pour la réussite d'une grande espérance afin d'assurer à la France un avenir dans la dignité, la prospérité et la paix.

Docteur Hubert PERNIN

Médecin Vétérinaire

36 ans

Maire de Bâgé-le-Châtel

Conseiller Général du Canton de Bâgé-le-Châtel

Suppléant :

Benjamin CURT

Cultivateur

Président de la Coopérative d'Elevage

Bourg

IMP. LUCIEN GAMBIN - PONT-DE-VAUX